



Par Weronika Zarachowciz

LA FAIM JUSTIFIE DES MOYENS

En France, ils sont plus de 8 millions à avoir besoin d'aide pour se nourrir. C'est trois fois plus qu'en 2005. Et si on créait une sécurité sociale de l'alimentation ?

« Mais qu'est-ce qu'on va faire de nos larmes et de notre colère ? » Voici ce que Jean-Claude Balbot eut envie de hurler, en sortant du cinéma Les Studios, à Brest, un jour de 2016. Ce paysan retraité, adhérent de la Confédération paysanne et figure des Civam (une fédération professionnelle œuvrant à la transition agro-écologique), se souvient comme si c'était hier de son émotion face à la Palme d'Or de cette année-là, *Moi, Daniel Blake*, de Ken Loach. « Lors d'une scène de distribution alimentaire, l'héroïne manque de s'évanouir parce qu'elle a faim. Quand le film s'est terminé, beaucoup de spectateurs étaient en pleurs ou en colère, ou bien les deux. J'étais avec un ami, on avait du mal à parler, il était hors de question de rentrer chez nous comme ça. Une demi-heure plus tard, était projeté *La Sociale*, de Gilles Perret, un documentaire sur la Sécurité qu'on m'avait conseillé. On est revenus au cinéma et là, j'ai repensé »

» à cette idée qui circulait dans nos réseaux : une sécurité sociale de l'alimentation, voilà ce qu'il faut créer ! »

Et si on s'inspirait de cette précieuse conquête française, née sous la Résistance et devenue réalité en 1946, grâce au communiste Ambroise Croizat ? Si on en inventait une nouvelle déclinaison, financée par la solidarité nationale, qui permettrait à chacun de manger à sa faim et même, de choisir ce qu'il mange et comment on le produit ? Depuis 2019, le projet se peaufine au sein d'un collectif lancé par l'association Ingénieurs sans frontières Agrista. Ses membres sont des agriculteurs, des agronomes, des militants associatifs, des chercheurs. Ils sont de générations et de sensibilités politiques différentes, leurs discussions sont souvent animées. Il y a encore un an, leur idée paraissait folle. Une pandémie plus tard, elle fait des émules de tous les côtés de l'échiquier politique, des Insoumis jusqu'à La République en marche, les Verts ou le PS.

Beaucoup l'avaient oublié : la faim fait des ravages, même en France, et l'alimentation reste une variable d'ajustement dans les budgets des ménages, surtout en cas de crise. Déjà, en 2008, 2,8 millions de personnes venaient grossir les files d'attente des distributions alimentaires. En 2018, ils étaient 5,5 millions. En ce début 2021, plus de 8 millions. « *Lorsqu'on parle de précarité alimentaire, on pense à la grande exclusion, qui touche 400 000 à 600 000 personnes,*

« *L'aide alimentaire est devenue une filière d'écoulement pratique pour le secteur agroalimentaire.* » *Dominique Paturel, de l'Inrae*

Pages précédentes :
Une distribution alimentaire à Clichy-sous-Bois.
Ci-dessous :
Dominique Paturel, chercheuse à l'Inrae.

rappelle Dominique Paturel, chercheuse à l'Institut national de la recherche agronomique (Inrae) et membre du collectif de la Sécurité sociale alimentaire (SSA). *En réalité, le problème, bien plus vaste, concerne les familles à petit budget (notamment monoparentales), des personnes âgées, des étudiants, dont les choix alimentaires sont totalement contraints.* »

Tandis qu'une partie de la population peut s'acheter ce qu'elle souhaite (plus ou moins, puisque 29% des Français disent se limiter chaque jour en fruits et légumes, selon le Secours populaire), les « petits budgets », eux, n'ont aucun choix : ils sont enchaînés à l'aide alimentaire, circuit parallèle conçu pour des citoyens d'un genre à part (les « bénéficiaires »), et unique solution proposée à ceux qui n'ont rien. C'est cette logique que le projet de Sécurité sociale de l'alimentation (SSA) vient remettre en question – reprenant une critique du Secours catholique : « *Une politique pour les pauvres est une pauvre politique.* » « *Au fil du temps, on a oublié que l'aide alimentaire s'inscrit dans un dispositif d'urgence,* dit Marie Drique, chargée de projet Accès digne à l'alimentation au Secours catholique. *Imaginée pour répondre à une situation qu'on estimait conjoncturelle dans les années 1980, elle s'est pérennisée face à une pauvreté structurelle.* »

Pour régler la question de la faim, l'État a choisi de distribuer des colis. Ou plutôt, d'en sous-traiter la distribution à des réseaux caritatifs, qui achètent le trop-plein du secteur agroalimentaire. « *Ces politiques publiques ont été organisées en synergie avec la grande distribution et la surproduction agro-industrielle,* poursuit Dominique Paturel. *On recycle le gaspillage, on récupère les surplus invendus, et invendables, à toutes les étapes – à la sortie des champs, des entreprises de transformation, des supermarchés... L'aide alimentaire est devenue une filière d'écoulement pratique pour le secteur agroalimentaire.* » Et un élément économique structurant dont la valeur annuelle est estimée à 1,5 milliard d'euros, constitués en grande partie du travail de 200 000 bénévoles (estimé à plus de 600 millions d'euros), et des mécaniques de défiscalisation dont bénéficient les producteurs et les distributeurs (plus de 300 millions d'euros). Sans oublier la gestion des déchets, transférée vers les associations caritatives « *qui fournissent un travail considérable, et totalement gratuit, de tri des denrées.* ». Bref, l'aide alimentaire coûte moins que ce qu'elle rapporte, en allègement de coûts de destruction.

Peut-on vraiment contester cette logique caritative, construite sur la bonne volonté, portée par des acteurs res-





quels on donne les rebuts que personne n'a voulu consommer ! Voilà pourquoi le Secours se distancie peu à peu de l'aide alimentaire, en construisant une autre approche, autour d'un accès digne à une alimentation de qualité... qui aujourd'hui n'existe pas à grande échelle. »

En France, le droit à l'alimentation, qui garantit l'accès à une alimentation adéquate pour tous, reste un impensé inouï. Reconnu depuis la Déclaration des droits de l'homme de 1948, ce droit universel n'a toujours pas été rendu constitutionnel... et n'est donc pas appliqué. «*En termes juridiques, il n'y a rien*, résume Magali Ramel, l'une des rares juristes à travailler sur le sujet, et coautrice, pour ATD Quart Monde, d'une vaste étude qui a inspiré les travaux du collectif de la SSA («*Se nourrir lorsqu'on est pauvre*»). *Nos sociétés d'abondance ont invisibilisé les phénomènes de la faim, de la malnutrition, comme s'ils ne concernaient que les pays pauvres. D'où ce paradoxe : au niveau international, la France défend le droit à l'alimentation et critique l'aide alimentaire, mais soutient cette dernière sur son propre territoire, sans en parler en termes de droit.* »

Alors, pour en sortir, le projet de SSA nous invite à réfléchir autrement. Passons de l'aide au droit, proposent ses artisans. Ensemble, construisons une véritable démocratie alimentaire dont la Sécu serait l'un des dispositifs concrets, pour se nourrir soi-même, comme on le souhaite. «*On dispose déjà d'un système éprouvé, dont on peut tirer les leçons, et savoir ce qu'il faut faire ou pas*, dit l'agronome Mathieu Dalmais, initiateur du collectif en 2019. *On est simplement revenus aux sources du régime général tel qu'il a existé jusqu'en* »

pectés (Restos du cœur, Croix-Rouge, Secours populaire, banques alimentaires), soutenue par l'opinion publique, et surtout, inséparable de ce principe moral : les gens ont faim, il faut leur donner à manger ? «*La critique paraît totalement contre-intuitive – on a tous l'impression qu'il faut renforcer l'aide alimentaire telle qu'elle existe*», reconnaît Marie Drique, au Secours catholique, le seul acteur caritatif à avoir accepté un dialogue avec le collectif de la SSA. C'est dire si le sujet est tabou. «*Le risque est qu'on s'empêche d'en questionner les dysfonctionnements, que ce soit la qualité de la nourriture distribuée, la place et la parole des "bénéficiaires", leur ressenti de honte, de stigmatisation.* » Et on oublie que ce système repose en partie sur un lien équivoque entre la lutte contre la précarité et celle contre le gaspillage. «*Déliier ces deux questions est pourtant crucial, si l'on veut redonner une dignité à ceux qui se sentent déjà exclus, et aux-*

L'agronome Mathieu Dalmais milite pour que chacun reçoive 5 euros par jour pour s'alimenter.

Pour Kevin Certenais, futur paysan, l'alimentation est un bien commun.



« À ceux qui se sentent déjà exclus, on donne les rebuts que personne n'a voulu consommer. » *Marie Drique, du Secours catholique*

Avec d'autres, Jean-Claude Balbot s'apprête à rédiger un projet de loi pour une sécurité sociale agricole.

» 1967: comme pour la santé, le dispositif devra être universel, géré de façon démocratique par les citoyens, et financé par les cotisations sociales – payées par tout le monde, individus comme entreprises. » Mais pourquoi tous les citoyens, quand une partie d'entre eux n'en a pas un besoin vital? « À l'image de la Sécu qui garantit un accès aux soins et aux médicaments pour tous, chacun doit pouvoir accéder à une alimentation choisie, saine, durable, dont les conditions de fabrication sont connues par les citoyens, qui ne sont pas que des consommateurs. » C'est aussi une manière d'affirmer que l'alimentation durable est un bien commun, qui nous concerne tous: pour construire plus d'équité sociale, transformer notre modèle agricole et prendre soin de l'environnement. « Il n'y a pas de société, il n'y a que des individus, disait Margaret Thatcher. Nous défendons l'exact opposé: la socialisation! dit Kevin Certenais, futur paysan et membre de Réseau salariat, une association d'éducation populaire fondée par le sociologue et spécialiste de la Sécurité sociale, Bernard Friot, autour d'un projet d'appropriation collective des moyens de production, et d'un salaire à vie. Notre proposition consiste à s'en sortir collectivement, comme ce fut le cas pour le régime général de la Sécu, résultat d'une conquête ouvrière, subversive, révolutionnaire. »

Concrètement, chacun recevrait 150 euros par mois, « soit 5 euros par jour, le minimum nécessaire pour avoir un peu de dignité et de choix, sachant que le budget alimentaire moyen des Français avoisine les 230 euros mensuels », détaille Mathieu Dalmais. Versée sur une carte vitale-alimentaire, cette somme permettrait d'accéder à des produits conventionnés, démocratiquement, par l'ensemble des acteurs – mangeurs, producteurs, entreprises, magasins... –, dans des « caisses » décentralisées. « Nous discutons âprement de l'organisation de ces caisses, que je préfère appeler "gouvernement local d'alimentation durable", et qui décideront des critères de conventionnement », dit Dominique Paturel, qui milite depuis longtemps pour une démocratie alimentaire.

Que veut-on manger? Quels professionnels et quel type d'agriculture veut-on conventionner? Comment aborder la diversité alimentaire? Pas question d'imposer un modèle unique, que ce soit des achats végan ou en vrac, à des gens qui n'en ont pas les codes, ou l'envie. « L'approche doit être différenciée, martèle la chercheuse. L'alimentation répond à une diversité de besoins sociaux, culturels, psychologiques, identitaires. Le régime standard n'existe pas, fut-il le plus vertueux, comme manger local, bio, de saison. Celui-ci correspond plutôt à mon modèle, celui d'une certaine classe sociale... »



Or la question de la nourriture est traversée par des enjeux de domination et de violence, où s'entretient ce préjugé, par exemple, que les pauvres ne savent pas manger... »

Autant dire que le défi démocratique s'annonce immense, puisqu'il s'agit rien de moins que de « rendre politique un enjeu installé au plus profond de nos vies, et une problématique essentiellement portée par les femmes! », rappelle Dominique Paturel. Bref, de reprendre la main sur des décisions portant sur un besoin vital, quotidien, sur lequel nous avons tous, y compris les plus précaires, des désirs et des savoir-faire. Utopique? « C'est une solution parmi d'autres, pas LA solution miracle, dit Jean-Claude Balbot. Offrir le choix d'une nourriture durable, c'est magnifique. Mais il faudra la produire, sans renforcer le système agro-industriel, et donc, rendre désirable le métier de paysan. Un vrai programme politique... » Mais après tout, ajoute Mathieu Dalmais, « on a quand même fait un truc de fou en 1946! Bien sûr que de multiples freins existent, à commencer par les freins mentaux qui nous disent qu'il est impossible de faire autrement. Mais il y a encore un an, jamais je n'aurais imaginé qu'on en serait là, avec un débat désormais lancé dans l'arène publique... » Alors, les uns et les autres s'attellent déjà à la prochaine étape: écrire leur propre projet de loi ●
Merci à Florent Sebban du réseau des Amap Île-de-France.

À LIRE Manger. Plaidoyer pour une sécurité sociale de l'alimentation,

Dominique Paturel avec Marie-Noëlle Bertrand, éd. Arcane 17, 120 p., 10€.

Ensemble pour mieux se nourrir, Frédéric Denhez et Alexis Jenni, éd. Actes Sud, 208 p., 20€.

Sur Télérama.fr
Retrouvez notre
entretien avec
Corinne Masiero,
le 15 avril à 18h.